

ARTS ET VIE
GROUPES



La SUISSE ORIENTALE

Du 7 au 13 octobre 2024

7 jours – 6 nuits



LES AMIS DU PATRIMOINE DES PAYS DE L'AIN

PROGRAMME DE VOTRE VOYAGE

1^{er} jour – Lundi 7 octobre : BOURG-EN-BRESSE / LUCERNE (380 km environ)

Départ de Bourg-en-Bresse tôt le matin par l'autoroute pour Genève, Lausanne, Berne, Lucerne.

Déjeuner libre à Lucerne.

L'après-midi, **visite guidée pédestre de la vieille ville de Lucerne** (durée : 2h) qui s'étend sur la rive nord de la Reuss, exutoire du lac des Quatre-Cantons : la place du Marché aux Vins bordée de maisons couvertes de peintures, l'ancien Hôtel de Ville, bel édifice de style Renaissance, la Hirschenplatz dont les façades sont ornées d'enseignes en fer forgé, le pont couvert de la Chapelle, le plus vieux d'Europe, le pont couvert des Moulins et sa danse macabre, l'église des Jésuites, la nouvelle gare de l'architecte Calatrava (*visites extérieures*).

Installation à l'hôtel. *Dîner et logement.*

2^{ème} jour – Mardi 8 octobre : LUCERNE – LE MONT PILATE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en autocar pour **Alpnachstad**, d'où vous prendrez le **train à crémaillère** le plus raide du monde pour ce mode de traction (rampe maximale de 48 %), conçu par Eduard Locher en 1899. Montée jusqu'au sommet du **Mont Pilate**, l'un des plus beaux sommets de Suisse (admirable panorama sur 73 sommets alpins).



Déjeuner sur place.

En début d'après-midi, descente en **téléphériques panoramiques** jusqu'à Kriens.

Retour à Lucerne et **temps libre**.

Suggestions :

- la **collection Rosengart** (collection Picasso, œuvres de Paul Klee – 20 CHF p.p. – ferme à 18h),
- le **musée suisse des transports** où se trouve également le **musée Hans Erni** avec 300 œuvres de ce peintre graphiste sculpteur suisse de renommée internationale (35 CHF p.p. prix groupe pour 10 personnes minimum – ferme à 18h),
- le **musée des Beaux-Arts** dans le Centre de Culture et de Congrès achevé en 2000 par Jean Nouvel (15 CHF p.p. – ferme à 18h).
- le **panorama Bourbaki** (15 CHF p.p. – ferme à 18h)

Dîner libre et logement à l'hôtel.

3^{ème} jour – Mercredi 9 octobre : LUCERNE / EINSIEDELN / WINTERTHOUR

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ de Lucerne pour **Einsiedeln**, lieu de pèlerinage le plus célèbre de Suisse. **Visite guidée du monastère** avec son église baroque, la chapelle des Grâces en marbre noir qui abrite la Vierge Noire du XV^{ème} s. sous une coupole ornée de fresques, l'impressionnante bibliothèque de l'abbaye riche de 230 000 volumes du XVI^{ème} au XX^{ème} s. (*durée : 1h30*).

Déjeuner à Einsiedeln.

Continuation pour **Winterthour** et **visite guidée de la Villa Flora**. Après dix ans de travaux, les chefs-d'œuvre reviennent dans la maison des collectionneurs de Hedy et Arthur Hahnloser, entièrement rénovée, dans une nouvelle présentation. Aux côtés de pionniers artistiques réputés comme Vincent van Gogh et Paul Cézanne, des œuvres d'Henri de Toulouse-Lautrec, Claude Monet, Camille Pissarro, Édouard Manet et Auguste Renoir sont présentées avec des corpus d'œuvres d'artistes amis des Hahnloser, issus des cercles de Pierre Bonnard, Félix Vallotton, Odilon Redon et Henri Matisse (*durée : 1h30*).

Installation à l'hôtel. *Dîner libre. Nuit.*

4^{ème} jour – Jeudi 10 octobre : WINTERTHOUR / LES CHUTES DU RHIN / STEIN AM RHEIN / CONSTANCE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin, **visite guidée de la Collection Oskar Reinhart « Am Römerholz »**. Oskar Reinhart, issu d'une famille aisée de Winterthour, se consacra dès son jeune âge à constituer une collection d'œuvres d'art. Une partie de cette collection est actuellement exposée dans cette villa. L'accent est mis sur l'impressionnisme français et ses précurseurs directs. D'autre part on y trouve des chefs-d'œuvre européens d'époques plus lointaines, notamment de Lucas Cranach, Petrus Paulus Rubens et Francisco de Goya (*durée : 1h*).



Continuation vers **Schaffhausen** et *déjeuner libre*.

L'après-midi, **promenade en bateau aux chutes du Rhin**, les plus grandes d'Europe. Le bateau vous conduit au plus près des chutes, vers les châteaux, dans le bassin des chutes et même jusqu'à l'imposant rocher qui se trouve au milieu des eaux bouillonnantes (*durée : 30 mn – audioguide en français*).

Poursuite pour **Stein am Rhein** et **visite libre de la charmante bourgade Rhein** avec ses nombreux bâtiments à colombages du XVI^e s.

Arrivée à Constance. *Dîner et logement à l'hôtel.*

5e jour – Vendredi 11 octobre : CONSTANCE - LES ILES DE MAINAU ET REICHENAU

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin, **visite guidée de l'île de Mainau, surnommée « l'île aux fleurs »** grâce à sa diversité naturelle : séquoias de plus de 150 ans, palmiers, plantes d'agrumes, fleurs selon les saisons... En automne, ce sont les dahlias qui montrent leurs plus belles facettes. Environ 12 000 plantes à bulbes, réparties en quelques 250 variétés et espèces, sont présentes sur le versant sud de l'île.

Déjeuner libre sur l'île de Mainau.

L'après-midi : **excursion sur l'île monastique de Reichenau** classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Visite guidée des églises Sainte-Marie et Marcus, Saint-Pierre et Saint-Paul, et Saint-Georges, édifiées en majeure partie entre le IX^e et le XI^e siècle, et qui offrent un panorama de l'architecture monastique du début du Moyen Age en Europe centrale. Leurs peintures murales attestent d'une impressionnante activité artistique. Visite également du trésor (*durée : 3h*).

Puis **découverte libre de Constance**. *Dîner et logement à l'hôtel.*

6e jour – Samedi 12 octobre : CONSTANCE / ST GALL / ZURICH

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **St Gall** et **visite guidée**. Découverte du somptueux complexe abbatial de style baroque, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, avec sa bibliothèque, l'une des plus anciennes et des plus belles (remarquable collection de manuscrits originaux datant du début du Moyen Age), et sa cathédrale, l'une des dernières œuvres ecclésiastiques monumentales de l'époque baroque. Traversée de la vieille ville (*durée : 1h30*)



Déjeuner libre.

Continuation vers **Zurich** et **visite guidée du musée des Beaux-Arts**. Le Kunsthaus Zurich permet de s'immerger dans l'univers des anciens maîtres, de découvrir l'art suisse avec Giacometti et Fischli/Weiss ou de se laisser séduire par l'impressionnisme ou l'art moderne (*durée : 1h*). Puis temps libre pour une découverte personnelle.

Passage devant le **Pavillon Le Corbusier**, belle architecture de verre et de grands panneaux de couleurs vives (entrée en option : 12 CHF p.p., ferme à 18h).

Dîner et logement à l'hôtel.

7e jour – Dimanche 13 octobre : ZÜRICH / BOURG-EN-BRESSE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin, **visite guidée des principales curiosités de Zürich** (durée : 2h), élégante capitale économique de la Suisse. : bâtiments historiques, ruelles pittoresques et bien sûr, la cathédrale et l'église Fraumünster et ses vitraux de Chagall, la Bahnhofstrasse, une des rues commerçantes les plus célèbres, le Giacomettihalle, hall d'entrée de poste de police peint par Augusto Giacometti (hall sous réserve d'un évènement ou opération de police).

Déjeuner libre.

L'après-midi, retour à Bourg-en-Bresse.

**A noter : l'ordre des visites pourra être modifié en raison d'impératifs locaux.
Les visites des villes sont entièrement pédestres.**



HEBERGEMENTS

Les hôtels mentionnés sont sous réserve de disponibilités au moment de la réservation. En cas d'indisponibilités, des hôtels similaires seront proposés.

Lucerne	Hôtel Ibis Styles Luzern City
Winterthur	Hôtel Banana City
Constance	Hôtel Graf Zeppelin
Zürich	Hôtel Ibis Styles Zürich

NOTES PRATIQUES

- **FORMALITES :**

- **Carte Nationale d'Identité ou Passeport valide jusqu'au retour du voyage.**

Les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

- **Carte Européenne d'Assurance Maladie à prévoir.**

NOTRE DEVIS

Prix par personne valables pour octobre 2024.
Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation
Forfait 7 jours – 6 nuits. Bourg / Bourg. Circuit en demi-pension.

BASE 20 à 25 PARTICIPANTS PAYANTS :	1 960 €
BASE 15 à 19 PARTICIPANTS PAYANTS :	2 140 €
Supplément chambre individuelle	590 €

• NOTRE PRIX COMPREND :

Les transports :

- Le transport en autocar Grand Tourisme

L'hébergement, les repas :

- L'hébergement dans les hôtels mentionnés ou similaires 3*** normes locales en chambre double
- La demi-pension (déjeuner ou dîner) du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du 7^{ème} jour

Les visites, spectacles et activités :

- Les visites, entrées et excursions mentionnées au programme

Les PLUS d'Arts et Vie :

- L'assistance d'un accompagnateur Arts et Vie
- Les services de guides locaux francophones pour les visites guidées
- L'assurance MAIF, incluant les services MAIF Assistance (dont accident – rapatriement – bagages...)
- Un guide de voyage offert par couple ou inscription individuelle

• NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les repas libres
- Les boissons
- Le port des bagages
- Les pourboires
- L'option remboursement annulation pour annuler sans frais et quel que soit le motif (voir « Nos conditions tarifaires »)
- L'adhésion à notre association (valable du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante) : 16 € pour tout le groupe

Nous vous invitons à consulter les conditions générales et particulières de vente groupes

NOS CONDITIONS TARIFAIRES

- **VALIDITÉ DES TARIFS :**

Les tarifs des prestations sont **valables pour octobre 2024**

Sauf hausses exceptionnelles : entrées des sites, taxes, carburant...

PRIX DEFINITIFS ET DISPONIBILITES A RECONFIRMER AU MOMENT DE LA RESERVATION.

- **FACTURATION DEFINITIVE :**

La facturation définitive est établie **au moment du départ** du voyage.

Elle est fonction du nombre effectif de participants, déterminant la base retenue.

- **L'OPTION « REMBOURSEMENT – ANNULATION » ARTS ET VIE, POUR ANNULER SANS FRAIS :**

Soucieuse d'apporter toujours davantage de services à ses voyageurs, l'association Arts et Vie a mis au point cette formule, proposée nulle part ailleurs : l'option « Remboursement – Annulation ».

Cette option facultative permet d'annuler son voyage jusqu'au dernier moment, sans être pénalisé financièrement. En effet, quel que soit le motif d'annulation et sans avoir à communiquer un quelconque justificatif, le voyageur ayant souscrit à cette option se verra rembourser la totalité de son voyage, déduction faite du montant de l'option réglé à l'inscription.

Ce montant s'élève à seulement 4 % du forfait total (20 € minimum).

À noter :

- Si l'annulation intervient à moins de 4 jours du départ, une franchise supplémentaire de 5 % du prix du voyage sera retenue (30 € minimum) ;
- L'option doit être souscrite obligatoirement au moment de l'inscription. Une souscription après inscription ne pourra être acceptée ;
- L'option s'applique à l'ensemble des prestations, y compris les éventuelles options (supplément chambre individuelle, vol d'approche, etc.), sauf les billets de spectacle.

Retrouvez le détail des garanties comprises dans notre assurance dans nos conditions particulières de vente disponibles auprès de votre contact Arts et Vie (annexées ensuite à votre contrat).

LES ENGAGEMENTS D'ARTS ET VIE EN FAVEUR DU TOURISME RESPONSABLE

Depuis sa création, Arts et Vie s'est toujours définie autour des valeurs d'un **tourisme responsable et humaniste**. Les fondements de nos programmes : la rencontre d'autres cultures, d'autres populations, d'autres paysages, ont toujours été synonymes de respect des lieux et des personnes. Loin d'être une contrainte pour les voyageurs, cette vision du voyage constitue une véritable ouverture sur le Monde et une richesse puisqu'elle offre une qualité et une sincérité des échanges permettant de mieux comprendre les réalités de chacun et de renforcer la tolérance et le respect des différences.

Les voyages Arts et Vie sont également **vecteur de développement économique et de progression sociale**, notre association privilégiant systématiquement les acteurs touristiques locaux et valorisant au maximum les savoir-faire et les productions locales.

Dans cet esprit, l'association met en place au quotidien, de nombreuses actions qui démontrent cette implication : la charte *Voyager responsable* (en choisissant Arts et Vie, les voyageurs souscrivent à ce code éthique) ; la fidélité envers ses partenaires ; le choix du train aussi souvent que cela est possible ; label PEFC et Imprim'ver pour toutes nos publications ; le soutien d'actions de solidarité : Arts et Vie est membre de l'ONG Solidarité Laïque et de l'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République), etc.

POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN : LA CONTRIBUTION CARBONE

Soucieuse de renforcer son engagement par des actions fortes et concrètes, **l'association absorbera, à partir du 1^{er} janvier 2023, la totalité des émissions de CO2 liées aux déplacements (vols internationaux)** de ses voyageurs et personnels grâce à des projets environnementaux certifiés.

Aujourd'hui, le transport aérien représente 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Si la technologie avance, elle ne permettra pas dans les prochaines années de voyager "propre". En attendant, l'alternative concrète consiste à absorber les émissions de CO², notamment grâce à la plantation d'arbres. En finançant demain des projets de reforestation à travers le monde, Arts et Vie et ses voyageurs contribueront à l'absorption du dioxyde de carbone généré lors des vols.

En pratique : Arts et Vie évalue la quantité des émissions de CO² liées à l'ensemble des déplacements (vols internationaux) de ses voyageurs et collaborateurs. Ce modèle de calcul précis, certifié par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), permet de connaître le nombre d'arbres à planter nécessaires à l'absorption du volume de CO².

Les montants forfaitaires 2023 appliqués par voyageur pour la contribution carbone :

Vols aller-retour à destination de : l'Europe = 6€ ; l'Afrique = 10€ ; le Moyen-Orient = 12 € ; l'Asie et les Amériques = 25€ ; l'Océanie = 45€.

LA CHARTE ARTS ET VIE « VOYAGER RESPONSABLE »

Nos voyages sont une invitation à la rencontre avec d'autres civilisations, cultures, coutumes... Malheureusement, le développement mondial du tourisme peut parfois engendrer des situations à l'origine d'incompréhensions et de déséquilibres. C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré une charte « *Voyager Arts et Vie* » qui rappelle quelques principes simples et pouvant contribuer à ce que notre présence soit perçue comme une source d'enrichissement mutuel. **Lire la charte :** www.artsetvie.com/qui-sommes-nous.html

ARTS ET VIE GROUPES



Votre contact pour l'organisation de votre voyage

Antoine CRINS

Arts et Vie – Délégation Régionale de Lyon

27 cours André Philip – 69603 Villeurbanne cedex

Tél : 04 72 69 97 76

acrins@artsetvie.com

Cultivez l'art de voyager